

AFMCOMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2017

Absents excusés :

- B RIVOLLIER (donne procuration à J LESQUIR)
- M FAURE (donne procuration à F MILLET)

1) **Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal**

Approuvé à l'unanimité

2) **Droit de Prémption Urbain**

Pas de dossier

3) **Comptabilité : décisions modificatives**

F MILLET prend la parole

Concerne le traçage au sol sous le préau de l'école : cette opération n'ayant pas été anticipée au niveau du budget, proposition est faite de l'inscrire en ***Dépense d'Investissement***, chapitre 21, opération 416, pour un montant de 1 800€

Parallèlement et afin d'équilibrer le budget, cette somme sera retirée sur une opération déjà existante : n° 405 *travaux d'économie d'énergie*.

Le CM donne son accord à l'unanimité pour ces décisions modificatives.

4) **Demandes de subventions pour association communale et associations hors commune**

F MILLET fait part des demandes de subvention de :

- Maison de Jonathan (hospitalisation Hôpital Nord) pour financer les extensions de bâtiments

- AFM Téléthon (Projet d'activités)
- OGEC Ecole Ste Anne de Soleymieux : 2 enfants de la commune y sont scolarisés

Pour rester dans la même logique, le CM décide de ne pas donner suite à ces 3 demandes de subvention.

- Association LM Super 4L créée en 2016 par un jeune hautevillois Léo Gaudard, et Mickaël Laporte de St Thomas la Garde :

Le CM décide, à l'unanimité, de verser une subvention exceptionnelle de 150€ à cette association afin de l'aider à mener à bien son projet humanitaire.

5) **Créations de postes :**

Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe

Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe

Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe (trois postes)

Concerne la création de 5 postes :

Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe pour 26,50 H/sem

Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe pour 30 H/sem

Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe pour :

- 25 H/sem
- 20,62 H/sem
- 35 H/sem

Le comité technique paritaire du centre de gestion de la Loire a donné un avis favorable à la création de ces 5 postes.

Proposition est faite de créer 4 postes à compter du 01/11/2017, acceptée à l'unanimité par le CM.

6) **Acquisition d'un terrain en centre Bourg : fixation du prix, autorisation à donner au maire pour toutes les démarches liées à cet achat (géomètre, notaire)**

Concerne le projet d'aménagement en centre bourg où la nécessité avait été évoquée d'acheter une partie de la surface cadastrée 2236 -4 257 m²- classée en A (agricole) et N (naturelle).

La négociation a été menée par JF TAILLANDIER et JM CHATAIN et a abouti par un accord :

Dernière proposition : 30€/m²

Il sera nécessaire de prévoir mur et grillage (à la charge de la commune)

Il faudra bien identifier le besoin : environ 1 800 m²

Déterminer avec le géomètre la surface exacte...

Prévoir la somme au budget 2018

Le CM accepte à l'unanimité la proposition de 30€ /m².

7) **Informations et questions diverses**

- **Projet « Devenir des bâtiments communaux » :**

J LESQUIR prend la parole et donne le compte-rendu des réunions et enquête auprès des habitants (cf. mail de J LESQUIR du 2 octobre dernier)

70 sondages reçus en mairie

Dans le cadre de la mutualisation, la LFA (ancienne CALF) a été contactée, afin de nous aider à monter un cahier des charges et recruter un bureau d'étude ou un architecte pour une étude globale d'aménagement.

- Projet d'achat de la maison Durand/Lombardin :

Cf. compte-rendu réunion CM du 6 juillet 2017 : proposition d'achat d'un bien au bourg cadastré A n° 505

Surface habitable : 113,20 m² - zone UB

Une visite du bâtiment a été effectuée par JM CHATAIN, J LESQUIR et F MILLET (appartement vétuste, traces d'humidité importantes...)

Un contact a eu lieu avec Mr Lombardin qui ne veut pas baisser le prix (120 000€)

- Ecole : Un questionnaire va être envoyé à toutes les familles concernant leur souhait ou non de revenir à la semaine à 4 jours pour la rentrée 2018/2019

(Réponse souhaitée pour le 20 octobre)

Un Conseil d'Ecole exceptionnel sera organisé en décembre 2017

- Réception en mairie du rapport d'accidentalité routière 2016 dans la Loire, émanant de la préfecture
- Concernant le courrier des riverains de la RD5 (cf. compte-rendu réunion CM du 6 juillet 2017 paragraphe 11) :

Le Conseil Départemental a apporté une réponse plutôt négative à leur demande (JM CHATAIN en donne lecture)

- Réunion CM de novembre : **Mardi 14** au lieu du mardi 7 (conseil communautaire concernant le PADD au niveau du PLUI)
- Vendredi 8 décembre : Goûter des seniors (RDV à 13 H 30 à la salle des fêtes)
- Jeudi 7 décembre à 19 H à la salle des fêtes : Réunion Publique
- Dimanche 10 décembre : Marché du terroir
- Le repas des aînés aura lieu le DIMANCHE 25 MARS 2018
- Personnel : Départ en retraite d'un agent envisagé pour le 30 avril 2018

- Un agent communal sera absent pendant 4 semaines : remplacement à prévoir
- Ecole : Des difficultés sont rencontrées à la cantine et à la garderie (enfants turbulents). L'ATSEM aide les mardis et jeudis entre 12 H et 13 H à la cantine. Un courrier a été envoyé aux parents
- Mardi 10 octobre à 20 H : Réunion Commission Voirie et Bâtiments Communaux
- Jeudi 12 octobre : Une réunion a lieu à la Préfecture (recensement)
- Journées de l'Environnement : Vendredi 13 octobre : avec les enfants de l'école. Samedi 14 : ouvert à tous les habitants RDV à 9 H à l'école
- Remise des prix du fleurissement : Vendredi 13 octobre à 18 H 30 en mairie
- Samedi 14 octobre à 18 H à Verrières : Soirée de clôture des Monts de la Balle
- Mardi 17 octobre à 18 H 15 : Conseil d'Ecole
- Jeudi 19 octobre :
 - ° Réunion de secteur LFA : de 18 H à 20 H à St Thomas la Garde
 - ° Réunion commission de suivi carrière de Montclaret 9H en mairie
- Samedi 21 octobre à 10 H 30 : Inauguration La Poule Au Pic
- Lundi 13 novembre : Réunion PLUI à St Thomas la Garde

- OAP n° 3 Rue du Stade ouest :

Cf. réunion CM du 5 septembre 2017 paragraphe 8

Le CM avait donné un avis défavorable au projet (12 lots)

Nouvelle proposition : projet rabaissé à 9 lots mais accompagné d'un protocole : L'achat du terrain (1 338 m² = environ 77 600€) et sa viabilisation (env. 182 250€) seraient à la charge de la commune.

Dans son courrier, l'architecte précise un coût total de 250 000€ à la charge de la Mairie.

Après une longue discussion, le CM décide, à l'unanimité, de donner un avis DEFAVORABLE à la présente proposition.

Pour ce qui est de la précédente proposition de 12 lots (demande de CU le 31 août et pour lequel la LFA ne nous a toujours pas donné son avis), le CM vote :

7 CONTRE

3 POUR

3 ABSTENTIONS

PROCHAINE REUNION CM : MARDI 14 NOVEMBRE A 20 H

